

Hommage à Simone Veil : le regard inoubliable d'une Femme inoubliable

La disparition de Simone Veil me plonge dans une grande peine. Simone Veil est pour moi une véritable icône. Elle est aussi une icône pour toutes les Femmes, pour les Français, pour l'Europe.

Rescapée de l'histoire européenne dans ses heures les plus douloureuses, elle a incarné le passage du pire –la Shoah- au meilleur – la réconciliation européenne.

Immense femme politique, elle avait le sens de l'intérêt de tous !

En 1974, Simone Veil a eu le courage de se battre pour toutes les Femmes, sans frein, allant même à contre-courant de son propre camp politique en légalisant l'IVG.

Grâce à l'audace des Députés européens, l'ancienne déportée est élue première Présidente du Parlement européen démocratique (1979-1982), et devient un véritable symbole de la construction européenne.

De l'inauguration de l'agora du Parlement européen qui porte son nom à Bruxelles, je conserve en moi le regard inoubliable d'une Femme inoubliable.



Une semaine après un scrutin présidentiel qui aura placé l'Europe au coeur de ses enjeux – Le Courrier de l'Ouest -13.05.2017

[Télécharger \(PDF, 72KB\)](#)

[Télécharger \(PDF, 62KB\)](#)

[Télécharger \(PDF, 62KB\)](#)

[Télécharger \(PDF, 64KB\)](#)

**Enfants victimes d'enlèvement
parental transfrontalier :
Elisabeth Morin-Chartier
nommée Médiatrice du**

Parlement européen – Communiqué de presse – 05.05.2017

[Interview d'E. Morin-Chartier](#)

france3 Poitou-Charentes JT 12-13 -05.05.2017

Le Président du Parlement européen, Antonio Tajani, vient de nommer la Première Questeur du Parlement européen Elisabeth Morin-Chartier – Médiatrice du Parlement européen pour les enfants victimes d'enlèvement parental transfrontalier.

« J'accueille cette nomination avec beaucoup de modestie et de cœur. C'est une reconnaissance importante, mais plus que tout, un devoir qui m'engage. Depuis septembre 2014, le médiateur a traité plus de 100 affaires, des demandes de médiation, de conseil juridique et d'appui diplomatique. » a déclaré Elisabeth Morin-Chartier

« Le rôle du médiateur est d'aider les parties adverses à trouver des solutions mutuellement acceptables dans l'intérêt de l'enfant lorsque, suite à la séparation des parents de nationalités différentes ou qui habitent dans deux pays différents, un enfant est enlevé à l'un de ses parents » a-t-elle ajouté.

« Je mettrai mon humanité au service des enfants et mon énergie à faire évoluer le droit européen et les droits nationaux. Le sens de mon action s'inscrira dans la ligne fixée par le Président du Parlement européen : une Institution au service des citoyens.» a conclu Elisabeth Morin-Chartier.

La fonction de médiateur du Parlement européen pour les enfants victimes d'enlèvement parental transfrontalier a été créée en 1987 à l'initiative de Lord Plumb, afin d'aider les

enfants issus de mariages/rerelations binationaux victimes d'enlèvement parental. Au fil des années, le bureau du Médiateur a joué un rôle important de coordination et d'enquête sur ces cas d'enlèvement et a proposé des solutions dans des cas spécifiques. Le Parlement européen joue un rôle actif dans ce domaine, non seulement en sa qualité de législateur, mais aussi en faisant profiter le public de l'expérience acquise par le bureau du médiateur, en agissant à tout moment dans l'intérêt exclusif de l'enfant.

Pour sa nomination, Antonio Tajani s'est appuyé sur le travail effectué par Elisabeth Morin-Chartier au Parlement européen en tant que Présidente du comité de lutte contre le harcèlement, ainsi que sur sa fonction de conciliatrice et sur son expérience en qualité d'Inspecteur général de l'Administration de l'éducation nationale.

Pourquoi j'ai voté POUR l'accord commercial avec le Canada (CETA) ?

C'est la première fois que l'Union Européenne s'engage dans une politique commerciale responsable. Cet accord est avant tout un moyen de réguler la mondialisation, de conjuguer l'éthique et le développement économique européen.

Car oui, le CETA apporte des réponses aux questions légitimes que se posent les citoyens européens : le droit fondamental à réguler des États européens est inscrit dans cet accord; les services publics sont préservés ; nos normes européennes sociales et environnementales élevées et nos choix de société sont préservés. Toutes ces valeurs auxquelles je suis

particulièrement attachée sont protégées dans l'accord.

Oui, le CETA est un formidable atout pour l'économie européenne. Arrêtons de nous voir petit et faible dans cette affaire : nous, européens, sommes le premier espace commercial au monde. Pour l'emploi en Europe, nos entreprises ont des intérêts à faire valoir au Canada : elles auront un accès privilégié et unique au monde sur le marché canadien. Ce vote est une formidable nouvelle pour les 10.000 entreprises françaises exportatrices au Canada dont 75% sont des PME.

Oui, le CETA va permettre de protéger nos produits européens sur le marché canadien avec la reconnaissance d'un nombre important d'indication géographique protégée. J'ai une pensée particulière pour le secteur du Cognac qui joue un rôle économique et culturel très important dans ma circonscription. Cet accord permettra à la fois la protection de l'appellation Cognac au Canada, mais aussi le développement de ce secteur sur ce nouveau marché avec les conséquences positives sur l'emploi que cela induit pour nos territoires.

Le CETA vient d'être ratifié par le Parlement européen, mais notre travail ne s'arrête pas là. Je connais la fragilité de certains secteurs comme le secteur bovin français dont j'ai largement été informée des craintes vis-à-vis de cet accord. Je serai très attentive à ce que les clauses de sauvegarde pour ces secteurs soient déclenchées au moment nécessaire afin de leur assurer la protection dont ils ont besoin. J'ai d'ailleurs écrit hier au Président de la Commission européenne avec mes collègues Députés européens Les Républicains pour qu'un suivi appuyé des risques de fragilisation de ces secteurs soit effectué dès la mise en place de l'accord. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker et la Commissaire Cecilia Malmström ont apporté dès aujourd'hui des réponses à ces questions quant au suivi réguliers des importations de bœufs, du déclenchement des clauses de sauvegarde et à la nécessité de renforcer la compétitivité du secteur bovin en Europe.

J'ai fait l'objet de pressions intenses et d'une campagne de dénigrement pour orienter mon vote sur cet accord. En tant que votre représentante au Parlement européen et par soucis de transparence, je me dois de vous dire que seuls les arguments rationnels et dépassionnés ont guidé mon choix. Je ne me suis pas laissé manipuler par les fantasmes et les contre-vérités qui ont eu cours lors de cette campagne. Aujourd'hui, je suis très satisfaite, car je sais que le choix effectué est le bon pour l'avenir de l'Europe et des Européens.

En direct de l'Europe – France Info – La Questure du Parlement européen au service de l'éthique politique

[En direct de l'Europe. La questure du
Parlement européen au service de
l'éthique politique](#)

Dans la foulée de l'élection du nouveau président du Parlement européen, la Française Elisabeth Morin-Chartier a été réélue première questure de l'institution, à la quasi-unanimité.

Anja Vogel

franceinfo

Radio France

Mis à jour le 05/02/2017 | 11:03

Au-delà de la reconnaissance de son travail transparti, au service de l'intérêt général, c'est aussi le signe que les eurodéputés s'efforcent d'être de plus en plus vertueux, sous l'influence notamment de culture scandinave, plus progressiste dans ce domaine.

Gestion administrative et financière

Gérer les questions administratives et financières de 751 députés européens, originaires de 28 pays différents, n'est pas une mince affaire, mais lorsqu'on est aussi enthousiaste et acharnée au travail qu'Elisabeth Morin-Chartier, la mission se révèle passionnante. Réélue à 90% à la tête d'un collège de questeurs composé de cinq personnes, elle continuera à oeuvrer pour que le Parlement européen devienne encore plus un modèle en matière d'éthique.

Car comme le souligne Jaume Duch, porte-parole du Parlement européen, les eurodéputés ont des droits mais aussi des devoirs. Et c'est précisément aux questeurs de faciliter leurs conditions de travail, ainsi que celles de leurs assistants, mais en veillant toujours au bon usage de l'argent public.

L'emploi de membres de la famille comme assistants est interdit depuis 2009

C'est ainsi que le Parlement européen a interdit dès 2009 l'emploi de membres de la famille comme assistants, et que ces derniers doivent obligatoirement aider le député dans ses activités parlementaires, faute de quoi leurs salaires devront être remboursés, comme cela est exigé actuellement de plusieurs élus français du Front national et britanniques de Ukip.

Mais en dehors des indemnités, des droits sociaux, des

bâtiments et de leur rénovation, Elisabeth-Morin Chartier a surtout consacré la première partie de la législature à sensibiliser à la question du harcèlement au travail.

Non pas que le Parlement européen soit davantage concerné qu'un autre milieu. Mais parce que "jusqu'à il y a deux ans et demi, il n'avait aucune démarche intérieure pour favoriser le traitement des plaintes et la prise en charge des victimes. Cela a été ma première tâche. La deuxième a été d'instruire les dossiers avec coeur, parce que le travail ne doit pas être un milieu de souffrance".

Deux dossiers majeurs : harcèlement au travail et travailleurs détachés

Elisabeth Morin-Chartier a bien l'intention de continuer ce combat, parallèlement à un autre travail de titan : obtenir un compromis sur la révision de la directive européenne sur les travailleurs détachés, dont elle a la charge ; elle considère son élection à la quasi-unanimité comme de bon augure.

Tout cela en s'appuyant sur sa "dream team" d'assistants parlementaires à Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg et dans la permanence de son euro circonscription Bretagne – Pays de la Loire – Poitou-Charentes. Avec une ligne de conduite immuable : être comptable de l'éthique du Parlement européen et en rendre compte aux électeurs.

Présentation rapport révision directive travailleurs

**détachés au Parlement
européen _ 26.01.2017**